



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 décembre 2025

Mise en service du Service d'Accès aux Soins de Psychiatrie de l'Essonne pour améliorer la prise en charge de la santé mentale dans le 91

Sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) met en service le Service d'Accès aux Soins de Psychiatrie de l'Essonne (SAS Psy 91). Ce dispositif innovant vise à améliorer l'orientation et la prise en charge des habitants du département confrontés à une situation de crise psychiatrique, pour eux-mêmes ou pour un proche.

Un numéro unique pour le SAMU et le SAS Psy

Adossé au Centre de régulation du SAMU 91 (15), le SAS Psy 91 s'inscrit dans le modèle national des Services d'Accès aux Soins, reconnu pour son efficacité en matière de réponse rapide, coordonnée et adaptée. Il constitue désormais un point central du nouveau schéma départemental des urgences psychiatriques.

L'équipe est composée d'un médecin psychiatre, d'une infirmière en pratique avancée et de trois infirmières spécialisées en psychiatrie, en lien direct avec les assistants de régulation médicale du SAMU 91.

Lorsqu'un appel au 15 concerne une crise psychiatrique, les assistants de régulation médicale orientent l'appelant vers le SAS Psy 91. L'équipe médico-soignante spécialisée en psychiatrie réalise alors une évaluation et mobilise l'offre de soins la plus adaptée, en évitant lorsque cela est possible un passage par les urgences hospitalières.



Ce service, gratuit et confidentiel, est accessible 7 jours sur 7, de 9h à 21h. En dehors de ces horaires et en cas d'urgence vitale ou de situation critique, le 15 assure la continuité de la prise en charge 24h/24. Le 31 14, numéro national de prévention du suicide, est également disponible 24h/24 et 7j/7.

Améliore la prise en charge de la santé mentale en Essonne

La création de ce service constitue l'aboutissement du schéma organisationnel des urgences et des crises psychiatriques 91. Elle s'inscrit dans un investissement structurant engagé par l'ARS Île-de-France depuis 2023, à hauteur de 2,1 millions d'euros pérennes pour renforcer et développer une offre spécialisée à l'évolution du besoin, dont 445 000 euros spécifiquement dédiés au SAS Psy 91. Il a pour vocation de fluidifier les parcours, limiter les passages inappropriés aux urgences et renforcer l'accès à des soins spécialisés dans un temps court. Le SAS Psy 91 repose sur une coopération renforcée entre l'ensemble des acteurs essoniens de la psychiatrie :

- Les établissements publics de santé en charge des secteurs psychiatriques : CHSF, EPS Barthélémy Durand et Groupement Hospitalier Nord Essonne (GHNE) ;
- Les cliniques privées spécialisées ;
- Ainsi que les professionnels libéraux : médecins généralistes, psychiatres et psychologues.

Le lancement du SAS Psy 91 marque une étape déterminante pour l'organisation des soins psychiatriques en Île-de-France. C'est le 5^{ème} département francilien à en être équipé, après Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Yvelines. L'ARS Île-de-France travaille actuellement au déploiement du SAS Psy des Hauts-de-Seine qui devrait démarrer son activité courant 2026.

Contact presse

ARS Île-de-France : Robin Naoun - ars-idf-service-presse@ars.sante.fr

Centre Hospitalier Sud Francilien : Marie Caujolle – marie.caujolle@chsf.fr